



DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le

ID : 053-215300724-20241015-2024_1510_103-DE



L'an deux mil vingt-quatre, le quinze octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Annabelle FOUQUET et Coralie GERAULT.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : Marie-Claude PIERRE donnant pouvoir à Annabelle FOUQUET, Benjamin JENNESSON donnant pouvoir à Mickaël DELAHAYE et Loïc JORRE.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Conseillers en exercice : 14
Conseillers présents : 11
Quorum : 8
Date convocation : 08/10/2024

N° délibération : 2024-15.10-103

Objet : BUDGET ASSAINISSEMENT 2024 – Décision modificative n°2

Monsieur le maire informe le conseil municipal des modifications budgétaires à apporter au budget annexe pour une insuffisance de crédits aux comptes d'amortissement sur l'exercice 2024.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article	Libellé	Dépenses	Recettes
6811-042	Dotations aux amortissements	6 368,00 €	
777-042	quote part des subventions d'investissement transférées		10,00 €
O23	Virement de la section d'investissement	- 6 358,00 €	
DM N° 2		10,00 €	10,00 €
Pour mémoire BP 2024 Fonctionnement		59 149,97 €	59 149,97 €
pour mémoire DM N° 1		20 945,96 €	20 945,96 €
TOTAL section fonctionnement après DM N° 2		80 105,93 €	80 105,93 €
SECTION INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Dépenses	Recettes
13913/040	Opérations d'ordre de transfert	10,00 €	
2803			5 572,00 €
28153	Virement de la section de fonctionnement		796,00 €
O21	Virement de la section de fonctionnement		- 6 358,00 €
DM N° 2		10,00 €	10,00 €
Pour mémoire BP 2024 Investissement		56 637,75 €	56 637,75 €
Pour mémoire DM N° 1		22 672,25 €	22 672,25 €
Total section investissement après DM N° 2		79 320,00 €	79 320,00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les modifications apportées au budget assainissement 2024

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 22/10/2024
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

Publié le

ID : 053-215300724-20241015-2024_1510_104-DE



L'an deux mil vingt-quatre, le quinze octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Annabelle FOUQUET et Coralie GERAULT.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : Marie-Claude PIERRE donnant pouvoir à Annabelle FOUQUET, Benjamin JENNESSON donnant pouvoir à Mickaël DELAHAYE et Loïc JORRE.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Conseillers en exercice : 14
Conseillers présents : 11
Quorum : 8
Date convocation : 08/10/2024

N° délibération : 2024-15.10-104

Objet : Délibération acceptant le transfert dans le domaine privé de la commune des chemins situés au lieu-dit « Le Rouillon » sur la commune de Commer

Dans le cadre du projet de déviation de la RN 162 entre le sud de Moulay et le nord de Mayenne, qui a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique par décret du 14 juin 2002. Le préfet de la Mayenne, par arrêté du 13 octobre 2004 a ordonné l'aménagement foncier d'une partie du territoire de la commune de Commer.

La Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) a approuvé le projet de remembrement des terres agricoles dont Mme Portier est propriétaire sur les communes de Moulay et Commer le 22 avril 2010 avec une clôture des opérations d'aménagement foncier réalisée le 27 avril 2012.

Mme Portier a présenté, le 6 décembre 2012 une réclamation auprès de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF). Par décision du 5 novembre 2015 celle-ci n'a pas fait droit à ses demandes.

Mme Portier a demandé au tribunal administratif de Nantes d'annuler la décision de cette commission. Par jugement du 18 octobre 2018 le tribunal a rejeté sa demande.

Mme Portier a porté sa demande auprès de la Cour Administrative d'Appel (CAA). Par un arrêt définitif du 15 décembre 2023 N° 23NT01924, la cour administrative d'appel de Nantes a enjoint à l'État de réunir la Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF) de la Mayenne pour qu'elle statue sur la réclamation présentée par Mme Portier dans le cadre du projet de déviation de la RN 162 entre le sud de Moulay et le nord de Mayenne.



DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

Publié le

ID : 053-215300724-20241015-2024_1510_104-DE

S'LO

Après examen de cette affaire par les services de l'État

Vu la décision de la commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF) en date du 26 septembre 2024 qui a statué sur les réclamations présentées par Mme Portier dans le cadre de l'aménagement foncier de la déviation de la RN 162 entre le sud de Moulay et le nord de Mayenne.

Considérant qu'il convient de trouver une solution rapide et la plus satisfaisante pour tous les propriétaires au lieu-dit le Rouillon.

Il est proposé au conseil Municipal d'accepter le transfert dans le domaine privé de la commune du chemin d'accès au village de Rouillon après la remise en état de la couche de roulement (chemin en rouge sur le plan) et celui permettant l'accès aux différentes parcelles des propriétaires jusqu'au chemin d'exploitation, en l'état sans travaux préalables (chemin en jaune sur le plan).

Au vu de ce qui précède, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et à main levée :

- **ACCPETE** le transfert dans le domaine privé de la commune du chemin d'accès au Rouillon après la remise en état de la couche de roulement (chemin en rouge sur le plan) qui devra au moins être structurée en bicouche voire en enrobé.
- **ACCEPTTE** le transfert dans le domaine privé de la commune du chemin situé entre le village des rouillons et le chemin d'exploitation en l'état sans travaux préalables (chemin en jaune sur le plan).
- **AUTORISE M.** le maire à signer tous documents liés à cette délibération

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël
Delahaye
Date de signature : 25/10/2024
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024

Envoyé en préfecture le 25/10/2024
Reçu en préfecture le 25/10/2024
Publié le
ID : 053-215300724-20241015-2024_1510_105-DE

S'LO

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Annabelle FOUQUET et Coralie GERAULT.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : Marie-Claude PIERRE donnant pouvoir à Annabelle FOUQUET, Benjamin JENNESSON donnant pouvoir à Mickaël DELAHAYE et Loïc JORRE.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Conseillers en exercice : 14
Conseillers présents : 11
Quorum : 8
Date convocation : 08/10/2024

N° délibération : 2024-15.10-105

Objet : Attribution bons d'achat M.DESLAIS Maurice et M. GAUCHER Joël

Mickaël DELAHAYE rappelle que Messieurs DESLAIS Maurice, garde communal, et GAUCHER Joël, piégeur, ne perçoivent aucune indemnité dans le cadre de leur mission.

Ces deux personnes s'impliquant dans la commune au travers de leur fonction respective et afin de les remercier des nombreux efforts fournis à diverses occasions, le maire propose de remettre à chacun un bon d'achats :

- 80€ pour M. DESLAIS Maurice garde assermenté dans le cadre des activités de gardiennage
- 120€ pour M. GAUCHER dans le cadre des activités de piégeage.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à main levée et à l'unanimité, valide les bons d'achat proposés ci-dessus à Messieurs DESLAIS et GAUCHER pour les remercier de leurs services bénévoles sur le territoire communal.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël
Delahaye
Date de signature : 25/10/2024
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024

Envoyé en préfecture le 07/11/2024
Reçu en préfecture le 07/11/2024
Publié le
ID : 053-215300724-20241015-2024_1510_106-DE



L'an deux mil vingt-quatre, le quinze octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Annabelle FOUQUET et Coralie GERAULT.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : Marie-Claude PIERRE donnant pouvoir à Annabelle FOUQUET, Benjamin JENNESSON donnant pouvoir à Mickaël DELAHAYE et Loïc JORRE.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Conseillers en exercice : 14
Conseillers présents : 11
Quorum : 8
Date convocation : 08/10/2024

N° délibération : 2024-15.10-106

Objet : DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT – actualisation de la longueur de voirie communale

Vu les articles L2334-1 à L 2334-23 du CGCT,

Monsieur Le Maire expose que le montant de la dotation globale de fonctionnement est calculé en fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de la voirie publique communale.

La longueur de la voirie déclarée aux services de la préfecture par la commune doit être réactualisée.

Une mise à jour des voies communales pour prendre en compte l'ensemble des modifications et voies nouvelles communales a été établi le 31 octobre 2024 par la municipalité.

Le linéaire de voirie représente un total de 39 391,40 ml appartenant à la commune (cf tableau).

.../...



DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024

Envoyé en préfecture le 07/11/2024
Reçu en préfecture le 07/11/2024
Publié le
ID : 053-215300724-20241015-2024_1510_106-DE



Nom	longueur en m	Lieux dits	longueur en m
impasse du bas marboué	102,8		102,8
rue des jonquilles	261,3		261,3
Jules verne (place)	69,9		69,9
place du printemps	28,2		28,2
Rue du muguet	246		246
Jules verne (rue)	253,4		253,4
VC l'Auberdrière	1883		
		La Chevronnière	215,5
		La Coutancière	1162,5
		La Touche Fouquet	505
VC du Bas du Buis	606,8		606,8
VC du Bas Marboué	453		453
VC du Bois Livet	1718,3		
		Le Bois Livet	335,1
		La Touche	1225,7
		La Loyère	157,5
VC La Boultière	323,7		323,7
VC La Bremonnière	1652,9		
		Montceaux - La Bremonnière	1164,1
		L'Aubrière	129,4
		La Butte	359,4
VC des Chevries	194,9		194,9
VC des chauvières	810,3		
		Les Chauvières	449,1
		La Chapelière	361,2
VC La Coulonnière	358,9	La Coulonnière	358,9
VC La Daulière	239	La Daulière	239



DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

ID : 053-215300724-20241015-2024_1510_106-DE

S'LO

Nom	longueur en m	Lieux dits	longueur en m
VC Les Essarts	1929,2		
		Les Essarts	130,8
		La Guyardière	259,7
		la Hactière	656,8
		Huet	881,9
VC Fougeray	470		
		Le Fougeray	274,4
		La Maison Neuve	195,6
VC du Grand Coudray	1694,9		
		Le Grand Coudray	469,8
		La Juguenière	175,8
		Le Petit Coudray	208,6
		Mézeray	840,7
VC La Grande Boussière	1397,6		
		La Grande Boussière	868,9
		La Gautrie	528,7
VC du Petit Vaugaron	59,4		59,4
VC du Grand Vaugaron	452,5		
		Le Grand Vaugaron et L'Hôpital	452,5
VC de la Haie Bardoul	316,7		316,7
VC de la Haie Grouet	1638		
		La Haie Grouée	931,1
		La Haie Bourgère	706,9
VC de la Jarrière	222,9		222,9
VC de Malabry	1323,1		
		Malabry	749,8
		La Jambaine	507,9
		Les Loges	65,4
VC de Plate Corne	1128,7		
		Plate corne	559,8
		La Roussière	568,9



DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

ID : 053-215300724-20241015-2024_1510_106-DE



Nom	longueur en m	Lieux dits	longueur en m
VC du pont de chemin de fer	174		174
VC du Refuge du désert	561,5		561,5
VC de réjouis	150,9		150,9
VC du passage de réjouis	290,5		290,5
VC de la Roche	2728,7		
		Moulin de La Roche	66,3
		Gémarcé	686,2
		Gémarcé	103,9
		Gémarcé la Roche	596,9
		La Bouchelière	146,3
		Les Chevries	19,9
		Les Chevries	31,2
		Les Chevries le Mur	629,9
		antenne de Martigné	448,1
VC du Rocher	790		790
VC de La Roulandière	1168,9		
		La Roulandière	198,8
		La Bouche	598,9
		La Lardièrre	123,9
		route de la Vallée	247,3
VC de La Vallée	376		376
VC du lot des Forges	469,8		
		Les Forges	400,2
		Les Forges impasse de la Noë	40,8
		le Clos des Tisserands entrée	28,8
VC du lot des Cerisiers	546		
		Les Peupliers	347,6
		Les Cerisiers	198,4
VC du lot de La Ceriselaie	292,4		
		La Ceriselaie	233
		La Ceriselaie impasse	59,4
VC route des Haies	2348,2		
		Rue des Perrières	189,8
		Route des Haies	2158,4



DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024

Envoyé en préfecture le 07/11/2024
Reçu en préfecture le 07/11/2024
Publié le
ID : 053-215300724-20241015-2024_1510_106-DE



Nom	longueur en m	Lieux dits	longueur en m
Rue de l'Houillière	195,5		195,5
Rue de la Patinerie	147		147
VC le Closeau	284		284
Rue du Four	113,5		113,5
VC de la résidence des Lilas	39,5		39,5
VC rue de la Gare (derrière le n°7)	55,6		55,6
VC vers bassin orage Clos des Tisserands	61,5		61,5
VC rue de la Chapelle	61,9		61,9
Rue des Artisans	165,4		165,4
VC accès au plan d'eau	170,9		170,9
VC de la route de la Gare	3094,9		
		Route de la gare	2367
		La Butte du Houx	76,5
		Le Chêne blanc	651,4
VC de la Chaine	2241		2241
VC du Bois Livet Neuf	288,8		288,8
VC du Bois au Parc	1268,1		1268,1
VC route de la Vallée (près usine eau potable)	1471,5		1471,5
TOTAL LONGUEUR VOIRIE COMMUNALE			39391,40 ml



DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024

Envoyé en préfecture le 07/11/2024
Reçu en préfecture le 07/11/2024
Publié le 
ID : 053-215300724-20241015-2024_1510_106-DE

Le conseil municipal après avoir délibéré à main levée, à l'unanimité :

- **PRECISE** que la nouvelle longueur de la voirie communale est de 39 391,40 ml ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer les documents se rapportant à ce dossier

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël
Delahaye
Date de signature : 07/11/2024
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024

Envoyé en préfecture le 12/11/2024

Reçu en préfecture le 12/11/2024

Publié le

ID : 053-215300724-20241015-2024_1510_107-DE



L'an deux mil vingt-quatre, le quinze octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Annabelle FOUQUET et Coralie GERAULT.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : Marie-Claude PIERRE donnant pouvoir à Annabelle FOUQUET, Benjamin JENNESSON donnant pouvoir à Mickaël DELAHAYE et Loïc JORRE.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Conseillers en exercice : 14

Conseillers présents : 11

Quorum : 8

Date convocation : 08/10/2024

N° délibération : 2024-15.10-107

Objet : Création d'un poste de chargé de mission en action sociale à temps non complet

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L313-1 et L332-8,

Vu le tableau des emplois,

Considérant la nécessité de créer un emploi de chargé de mission en action sociale, sur le grade d'animateur, en raison d'un projet de création d'un espace de vie sociale sur la commune,

Le Maire propose à l'assemblée :

- La création d'un emploi de chargé de mission en action sociale à temps non complet, 22/35ème sur le grade d'animateur à compter du 18 novembre 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et vote à l'unanimité des présents,

DECIDE : d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois inscrits au budget, chapitre 012.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE



Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 12/11/2024
Qualité : Maire de Commer